

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE VOUVRAY SUR HUISNE
LE MARDI 22 MARS 2022 à 20h30

Date de convocation : L'an deux mil vingt-deux le vingt-deux mars à vingt heures trente minute
14/03/2022

Nombre de conseillers : Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle communale en séance
En exercice : 11 publique sous la présidence de M. CIRON Jean-Pierre, Maire.

Présents : 9

Pouvoir : 0

Absents : 2

Votants : 9

Etaient présents : M. Jean-Pierre CIRON, M. Roger LEBRETON, M. Stéphane CRUCHET, Mme Séverine RHETAT, M. François THOMELIN, M. Fabien AVIGNON, Mme Pauline RAMON, M. Gonzague DE MONTESSON, M. Christian AATZ.
Formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné pouvoir : /

Etaient absents excusés : Mme Dominique COMBE, M Christian LAUNAY.

Mme Pauline RAMON a été élue secrétaire de séance.

le Compte rendu du conseil municipal du 01 mars 2022 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Délibération n° 2022-013

Objet: Vote du Budget Primitif 2022

Le projet de Budget Primitif pour 2022 est présenté par Jean-Pierre CIRON, Maire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote le Budget Primitif 2022 qui s'équilibre comme suit :

<u>En section de fonctionnement</u>	182 028,36
<u>En section d'investissement</u>	208 890,32
<u>TOTAL DU BUDGET</u>	390 918,68

Adoptée à l'unanimité.

Questions et informations diverses :

- Quid de l'architecte à missionner pour le projet de la salle communale.
- Balayage du bourg + chemin du Poirier.
- Permanences élections présidentielles.
-

L'ordre du jour étant épuisé, La séance est levée à 22 h 45, Le Maire Jean-Pierre CIRON.

